

BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

La Borderie fait peau neuve

L'inauguration de la phase 1 du programme de requalification de la zone artisanale de la Borderie, initié dès 2020 par la communauté de communes de l'Estuaire (CCE), a eu lieu sur site, jeudi 15 mai. L'occasion de faire un premier bilan et de présenter la suite des travaux.

Promulguée le 7 août 2015, la loi NOTRe a créé une nouvelle organisation territoriale de la République, et confié de nouvelles compétences aux communautés de communes. Ainsi, la zone artisanale de la Borderie, jusqu'alors propriété de la commune de Braud-et-Saint-Louis, est passée sous la responsabilité de la communauté de communes de l'Estuaire (CCE), et les premières délibérations en vue de sa réhabilitation ont été prises en 2020.

Satisfaction dans un second temps

La zone artisanale de la Borderie a été construite par la commune de Braud-et-Saint-Louis pour mettre à disposition du « clé en main » aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur le secteur. Sur les douze



Parc Gironde Synergie 3, pour faire suite aux site 1 et 2 de Saint-Aubin et Reignac, inauguré le 15 mai.

© Photo CaMu

bâtiments, ateliers et bureaux, dix sont loués: ARIS, ADAPEI, Manpower, CLEMESSY, ENDEL, SIGEDI et KAEFFER, soit près d'une centaine de personnes qui travaillent sur site. « En donner la propriété à la CCE, par application de la loi NOTRe, a été un grand regret: il fallait tirer un trait sur le passé, et se défaire de notre « poire pour la soif » témoigne Jean-Michel Rigal, « mais aujourd'hui, les réalisations et projets menés sont quelque chose d'extraordinaire ». Lydia Héraud, présidente de la CCE, en reprend

les objectifs: « réaménagement, rénovation et modernisation du bâti et des espaces publics ». Le tout pour un budget de 467 583 €, subventionnés entre autres par l'État à hauteur de 150 000 € dans le cadre de la DSIL, laissant un reste à charge pour la CCE de 243 003 €, et l'intervention d'entreprises locales (Forsec, les SARL Grézil, SAEG, Albert, mais aussi Michel Picq, les compagnons bâtisseurs, Atlantique Route et l'Agerad pour les espaces verts) sous l'égide de Sam Tissier, architecte et le bureau d'études Ectaur.

Mise aux normes, espace de vie

Si une part importante des travaux a concerné la réglementation (accessibilité et blocs sanitaires respectant le Code du travail) et la réfection des voiries et réseaux divers (VRD) avec élargissement des portails, création de parkings perméables et éclairages moins énergivores, l'amélioration de l'espace de vie a gardé toute sa place.

« On travaille tous les uns à côté des autres, mais on ne se connaît pas » avaient fait remonter les différents employés du site lors de

la consultation menée par la CCE. « On a donc créé une zone enherbée, avec des tables de pique-nique, et un food-truck vient tous les jeudis. Apprendre à se connaître est important, ensuite on peut travailler ensemble, ça crée du développement » appuie la présidente de la CCE.

Travaux à venir

L'inauguration de la première phase des travaux, était également l'occasion de présenter la suite des événements. Elle consistera en la rénovation énergétique des bâtiments existants, « un confort de travail et de vie » précise Louis Cavaleiro, vice-président de la CCE en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation, « comme l'isolation par l'extérieur qui apportera aussi un renouveau visuel ».

Sur un coût de 658 000 €, une subvention du Fond vert de 213 957 € et une de 104 951 € de la Région, réduisent le reste à charge de la CCE à 339 092 €. L'après-midi même se tenait une réunion précisant le détail des travaux dans le but d'obtenir une déclaration préalable dès cet été pour lancer la consultation des entreprises en suivant, démarrer le chantier en novembre, pour une livraison espérée au printemps 2026.

Cathy Munier